

# BRÈVE ÉVALUATION ET CHRONOLOGIE DU MOUVEMENT CONTRE LES MINES TERRESTRES

Rédigé par : Jody Williams  
Coordinatrice, Campagne contre les mines terrestres

## ÉVALUATION

Lorsque nous avons entrepris notre campagne contre les mines à la fin de 1991, notre objectif paraissait ambitieux, voire même impossible ou carrément utopique. À ce moment-là, nous étions une poignée d'organisations non gouvernementales cherchant à déclencher un mouvement international capable de sensibiliser suffisamment l'opinion publique pour que le paysage politique en soit modifié et qu'une arme classique disparaisse de l'arsenal mondial.

En relativement peu de temps, il y a eu un élan formidable contre les mines. Récemment encore, lors d'un séminaire sur les mines organisé par le très influent Council of Foreign Relations, à New York, d'autres voix se sont élevées pour demander l'interdiction des mines. Dans son allocution d'ouverture à cette rencontre, le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros Ghali, demandait une interdiction complète et universelle des mines, après avoir qualifié l'emploi de cette arme contraire au droit international coutumier. Au même séminaire, Cyrus Vance, ancien secrétaire d'État des États-Unis, a ajouté sa voix à celles qui prônent l'interdiction complète de cette arme.

Tous ces appels ne sont que les plus récents. En mars, comme beaucoup d'entre vous le savent déjà, Jim Grant, directeur exécutif de l'UNICEF, a demandé l'interdiction des mines antipersonnel à une réunion de la Commission des droits de l'homme des Nations unies à Genève. Samir Basta, de l'UNICEF à Genève a demandé lui aussi cette interdiction. À cette liste s'ajoute le nom du président du Comité international de la Croix-Rouge, lors de la conférence de presse précédant la première réunion du groupe d'experts chargé de préparer la conférence d'examen de la Convention de 1980 sur les armes classiques. L'idée d'une interdiction des mines a aussi été appuyée par le New York Times et l'Economist.

Je ne m'attarderai pas davantage sur cette liste – ce ne sont là que quelques exemples de ceux qui ont tiré la même conclusion que nous lorsque nous avons lancé la Campagne internationale contre les mines terrestres : la seule solution viable à l'épidémie des mines est une interdiction complète de l'emploi, de la production, du commerce et du stockage de cette arme.

Lorsque nous avons décidé de lancer une campagne de sensibilisation en novembre 1991, nous n'étions que deux organisations non gouvernementales à tenter de rassembler ceux qui, au sein des ONG, suggéraient de plus en plus fortement une démarche coordonnée pour faire interdire les mines. À l'heure actuelle, plus d'une centaine d'organisations dans le monde s'intéressent activement à cette question. Celles qui y contribuent dans une moindre mesure sont encore plus nombreuses. Il en est résulté un vaste mouvement en faveur de l'interdiction d'une arme classique employée depuis longtemps mais dont les effets sont si dévastateurs qu'ils dépassent largement toute utilité militaire à un moment donné. Le nombre de personnes réunies ici aujourd'hui témoigne éloquemment de l'intérêt croissant que suscite le problème des mines.

Il serait difficile de nier que le mouvement en faveur de l'interdiction des mines n'a pas remporté des succès considérables. En ce qui concerne les lois nationales, depuis la première loi adoptée pour interdire le commerce des mines – le moratoire Leahy/Evans sur les exportations imposé aux

États-Unis en 1992 – les pays suivants ont aussi imposé des moratoires nationaux : la France, la Belgique, les Pays-Bas, la Grèce et l’Afrique du Sud. En outre, le cabinet allemand a été saisi d’une proposition relative à un moratoire de trois ans.

Le moratoire Leahy/Evans a aussi inspiré d’autres mesures en France et donné un élan aux efforts de Handicap International (HI) visant à pousser le gouvernement français à demander au secrétaire général de convoquer une conférence sur l’examen de la Convention de 1980. D’après l’un des conseillers juridiques du ministre des Affaires étrangères de la Suède lors d’une discussion publique sur la Convention de 1980 à Londres, les pressions exercées par cette campagne et la sensibilisation publique sous l’impulsion de HI en France ont incité le gouvernement français à demander officiellement la tenue d’une conférence pour examiner ce traité.

Cette demande a été exprimée officiellement dans une résolution présentée à la Première Commission des Nations unies à l’automne de 1993. Mais ce qui a étonné davantage que la résolution prévue demandant l’examen de la Convention de 1980 c’est l’annonce par la Mission des États-Unis aux Nations unies de sa résolution demandant un moratoire international sur le commerce des mines antipersonnel – témoignage évident du leadership exercé dans ce dossier par le premier moratoire Leahy/Evans et sa prorogation actuelle de trois ans. Cette résolution a été adoptée par consensus.

Tel que mentionné il y a un instant, plusieurs pays imposent désormais un moratoire sur les mines. Et les États-Unis continuent de progresser vers un régime de contrôle des exportations multilatéral. À titre de membre du groupe des ONG qui demandent l’interdiction des mines, nous nous réjouissons de ces efforts. Ils démontrent clairement à quel point le dossier a avancé depuis quelques années. Mais à titre de membre du groupe des ONG qui demandent l’interdiction complète de cette arme, nous ne pouvons voir dans ces mesures qu’un timide coup d’envoi vers une solution finale à ce problème.

Bien que les pressions exercées en France aient déclenché le processus qui a mené à la conférence sur l’examen de la Convention de 1980, nous constatons déjà, à en juger par les résultats de la première session du groupe d’experts qui s’est réuni pour préparer cette conférence, que la démarche – jusqu’ici tout au moins – est celle des petits pas. Malgré les appels en vue d’un examen complet du problème des mines, il semble évident que l’analyse du problème n’est pas approfondie. Les premières propositions présentées au groupe d’experts consistent en des modifications au Protocole existant – un Protocole que beaucoup considèrent au mieux comme très boiteux et au pire comme un échec lamentable.

La communauté des ONG a fait beaucoup en peu de temps. Notre travail concernant les mines a contribué à instaurer un climat de changement. Mais il s’agissait peut-être de la partie la plus facile de notre travail. Nous devons maintenant évaluer ce qui a été accompli jusqu’ici et planifier l’avenir. Il y a beaucoup de pain sur la planche; nous ne faisons que commencer.

En ce qui concerne le processus d’examen, même s’il est évident que les sessions du groupe d’experts se contenteront de rafistoler le protocole existant, les ONG ne sont pas obligées de s’en tenir là. Nous devons au contraire continuer de chercher à convaincre le public, nos gouvernements, nos militaires que le coût social des mines dépasse tellement l’utilité militaire de ces engins qu’il faut les interdire. Il n’est pas tout à fait inconcevable que d’ici la conférence d’examen proprement dite, qui est prévue actuellement en septembre 1995, des pressions suffisantes pourront s’exercer pour que la conférence effectue au moins une analyse de l’épidémie mondiale que constituent les mines plus approfondie que celle qui a été constatée jusqu’ici lors des sessions préparatoires.

Dans les pays où c'est possible, nous devons engager le dialogue avec nos militaires. Nous devons leur demander de réfléchir sérieusement à l'emploi des mines. Il faut une véritable évaluation de la doctrine pour déterminer si les mines sont vraiment nécessaires. Les militaires doivent se pencher sur les nouvelles générations de mines pour déterminer les répercussions éventuelles sur leurs propres troupes ainsi que sur la population civile. Des mines ultramodernes sont-elles la réponse si les soldats feront face probablement à des mines classiques dans les conflits qui sévissent actuellement dans le monde? Les militaires doivent considérer tout le cycle de vie de cette arme. Il ne suffit pas de se limiter aux mines en période de conflit; les soldats doivent comprendre les répercussions à long terme de cette arme longtemps après la cessation des combats.

En résumé, même si nos efforts ont porté fruit, nous n'aurons pas terminé tant que nous n'aurons pas créé un énorme tabou public et professionnel – tant que nous n'aurons pas déprécié les mines au point de les faire disparaître de l'arsenal mondial.

## **BRÈVE CHRONOLOGIE**

1/91 La Women's Commission for Refugee Women and Children demande l'interdiction des mines dans un témoignage devant le Congrès des États-Unis.

9/91 Publication conjointe de The Coward's War: Landmines in Cambodia par Asia Watch et Physicians for Human Rights. Par la même occasion, les deux organisations demandent l'interdiction des mines.

10/91 Prenant la parole aux Nations unies à l'occasion de la signature d'un accord de paix au Cambodge, le prince Sihanouk demande l'interdiction des mines.

11/91 La Vietnam Veterans of America Foundation, de Washington, et Medico International, de Francfort, conviennent de lancer une campagne pour coordonner les efforts des ONG en vue de l'interdiction des mines.

1/92 La Grèce ratifie la Convention de 1980.

2/92 1 400 citoyens déposent une pétition au gouvernement australien en vue de faire interdire la fabrication et l'emploi des mines.

5/92 Handicap International lance sa campagne avec la publication de La guerre des lâches. De concert avec le Mines Advisory Group (R.-U.) et Physicians for Human Rights, HI lance un appel : « À bas la guerre des lâches » et commence à recueillir des signatures à l'appui de cet appel à l'interdiction des mines.

7/92 La Slovénie ratifie la Convention de 1980.

10/92 Handicap International (HI), Human Rights Watch (HRW), Medico International (MI), le Mines Advisory Group (MAG), Physicians for Human Rights (PHR) et la Vietnam Veterans of America Foundation (VVAF) se réunissent à New York et conviennent de coordonner la campagne et de coparrainer la première Conférence des ONG sur les mines à Londres, en 1993.

10/92 Le président George Bush ratifie le moratoire Leahy-Evans d'un an sur l'exportation des mines.

10/92 Dans une déclaration aux Nations unies, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) suggère que l'on « songe sérieusement » à appliquer la Convention de 1980 aux conflits armés non

internationaux. Le CICR publie également une brochure intitulée : « Un usage pervers de la technologie : mines ».

10/92 Les départements des Affaires humanitaires et des Opérations de maintien de la paix des Nations unies organisent la première d'une série de réunions regroupant les départements des Nations unies et les ONG pour échanger de l'information sur le déminage et les contrôles juridiques relatifs à l'emploi des mines.

10/92 Middle East Watch publie son rapport sur les mines au Kurdistan, Hidden Death.

11/92 Des ONG nationales allemandes organisent une série de réunions pour coordonner la campagne nationale en Allemagne et produire de la documentation uniformisée.

11/92 Le gouvernement allemand dépose au secrétaire général des Nations unies son instrument d'adhésion à la Convention de 1980.

11/92 Le Niger ratifie la Convention de 1980.

11/92 Physicians for Human Rights publie son rapport intitulé Hidden Enemies: Landmines in Northern Somalia.

11/92 Des ONG suédoises entreprennent une série de réunions sur les mines.

12/92 Le Parlement européen adopte une résolution demandant aux États membres de ratifier la Convention de 1980; de l'appliquer aux conflits internes; de déclarer d'urgence un moratoire de cinq ans sur l'exportation des mines et sur la formation en vue de leur déploiement et d'accorder la priorité au déminage et à son financement.

1/93 La Lettonie ratifie la Convention de 1980.

2/93 HI et l'Institut des relations internationales coparrainent un symposium sur les mines auquel participent plus de 100 personnes. À cette occasion, le ministre des Affaires étrangères de la France annonce qu'une lettre a été envoyée au Secrétaire général pour demander officiellement une conférence d'examen de la Convention de 1980.

2/93 HI présente une pétition de 22 000 signatures à l'appui de sa campagne « À bas la guerre des lâches » au président Mitterand durant sa visite au Cambodge. M. Mitterand reconnaît officiellement « l'abstention volontaire » de la France en ce qui concerne l'exportation de mines et demande aux autres États de suivre cet exemple.

2/93 Africa Watch publie son rapport Landmines in Angola.

2/93 La République tchèque ratifie la Convention de 1980.

2/93 Medical Action for Global Security, affilié britannique de IPPNW, organise un séminaire sur les blessures dues aux mines au Collège royal des médecins. Plus de 60 médecins, fabricants de mines et représentants militaires et politiques y assistent.

4/93 Le CICR organise un symposium de trois jours sur les mines à Montreux. Soixante représentants des gouvernements, de l'armée, des fabricants de mines, du déminage et des ONG discutent de diverses possibilités pour soulager les souffrances causées par les mines.

5/93 Schiebel Elektronische et le gouvernement autrichien organisent à Vienne un symposium de trois jours sur la réadaptation efficace et le rapatriement dans les pays ravagés par la guerre. L'accent porte principalement sur les mines.

5/93 Des ONG allemandes organisent à Bonn un séminaire d'une journée sur les mines. Elles commencent à construire un simulateur de champ de mines qui sera employé en Allemagne pour sensibiliser la population aux mines.

5/93 La première Conférence internationale des ONG sur les mines a lieu à Londres et rassemble 50 représentants de 40 ONG pour établir la stratégie d'une campagne contre les mines. HI, HRW, MI, MAG, PHR et la VVAF deviennent le Comité directeur spécial de la campagne et la VVAF, le coordonnateur.

5/93 La Slovaquie ratifie la Convention de 1980

6/93 La Croix-Rouge suédoise lance une campagne de sensibilisation sur le commerce international des armes, visant au départ les mines antipersonnel, avec la publication de son livre, Selling Weapons -- A Deadly Business.

6/93 Des ONG britanniques organisent la première d'une série de réunions pour coordonner la campagne britannique contre les mines.

8/93 Le gouvernement suisse organise une conférence gouvernementale sur la protection des victimes de la guerre, qui porte en partie sur les mines.

9/93 Le département d'État des États-Unis publie son rapport sur le déminage international intitulé Hidden Killers: The Global Problem with Uncleared Landmines, conformément à la législation américaine.

9/93 L'UNICEF à Genève décide d'accorder la priorité à la question des mines et demande aux comités nationaux de songer sérieusement à défendre la cause de l'interdiction de la production des mines. L'UNICEF Allemagne tient une conférence de presse à Bonn et demande l'interdiction des mines.

9/93 Les Pays-Bas imposent un moratoire sur le commerce des mines, qui limite le commerce aux pays signataires de la Convention de 1980.

9/93 Des ONG néo-zélandaises qui avaient entrepris des travaux relatifs aux mines se rencontrent à la réunion inaugurale de la Campagne néo-zélandaise contre les mines.

9/93 La Nouvelle-Zélande ratifie la Convention de 1980.

9/93 L'amendement Leahy, visant à proroger le moratoire américain sur l'exportation des mines pour une durée de trois ans est adopté à l'unanimité au Sénat américain.

10/93 L'Assemblée générale des Nations unies adopte une résolution sur le déminage qui prévoit l'examen de l'opportunité de l'établissement d'un fonds volontaire afin de financer les programmes de déminage.

11/93 HRW/PHR publient leur rapport de 536 pages sur les mines intitulé Landmines: A Deadly Legacy. Ce rapport traite notamment de la production et du commerce, du droit international et du déminage.

11/93 Des ONG australiennes organisent au Parlement un séminaire d'une journée sur les mines, présenté par le ministre des Affaires étrangères. Une semaine plus tard, l'académie australienne des forces de la défense tient un deuxième séminaire d'une journée sur les mines.

11/93 La Bosnie-Herzégovine dépose son instrument d'adhésion à la Convention de 1980.

12/93 L'Assemblée générale des Nations unies adopte une résolution demandant une conférence d'examen de la Convention de 1980, qui prévoit qu'un groupe d'experts gouvernementaux préparera cette conférence et envisagera la participation des ONG à leur groupe.

12/93 L'Assemblée générale des Nations unies adopte une résolution demandant un moratoire sur les exportations de mines antipersonnel.

12/93 L'Assemblée générale des Nations unies adopte une résolution sur les enfants et la guerre, qui demande une étude afin de protéger les enfants frappés par la guerre et de les protéger contre les dangers de la guerre indiscriminée et tout particulièrement des mines antipersonnel

12/93 Des ONG italiennes lancent la campagne italienne avec un atelier à Rome auquel participent des ONG du Comité directeur de la campagne.

12/93 L'Espagne ratifie la Convention de 1980.

12/93 La Croatie dépose son instrument d'adhésion à la Convention de 1980.

1993 Bofors, de Suède, annonce que pour des raisons « morales », elle cesse de fabriquer des mines antipersonnel et d'exporter des allumeurs et des explosifs aux acheteurs susceptibles de s'en servir pour fabriquer des mines antipersonnel.

1/94 Radda Barnen lance sa campagne contre les mines avec la publication de son rapport intitulé "Mines and Children -- A Catastrophic Combination".

1/94 Le CICR organise un séminaire de trois jours réunissant des experts militaires de 16 pays, afin d'étudier de près l'emploi des mines antipersonnel à des fins militaires et les solutions de rechange possibles.

1/94 L'UNICEF à Genève organise une rencontre consultative de deux jours sur les mines. Attirant plus de 70 participants, cette réunion est un jalon important dans l'évolution des travaux de l'UNICEF sur les mines.

2/94 La première session du groupe d'experts chargé de préparer la conférence d'examen de la Convention de 1980 se réunit à Genève. La Chine est le seul pays qui interdit toute participation de ses ONG à cette réunion. La question de la participation des ONG est reportée à la deuxième session, prévue en mai.

2/94 À une conférence de presse précédant la réunion des experts, le président du CICR déclare que, du point de vue humanitaire, l'interdiction mondiale des mines antipersonnel est la seule solution vraiment efficace et que les armes aveuglantes devraient être interdites immédiatement.

3/94 Dans une déclaration devant la Commission des droits de l'homme à Genève, le directeur exécutif de l'UNICEF, James Grant, ajoute sa voix à celle du CICR et demande l'interdiction des mines.

3/94 Des ONG belges lancent une campagne contre les mines.

3/94 Des ONG irlandaises lancent une campagne contre les mines.

3/94 Le ministre de la Défense de l'Afrique du Sud annonce l'interdiction de la vente et de l'exportation des mines.

3/94 La Grèce annonce un moratoire sur le commerce des mines.

3/94 À une réunion du Comité international sur la reconstruction du Cambodge à Tokyo, le premier ministre Norodom Ranariddh annonce que le Cambodge interdira immédiatement l'importation et le déploiement des mines.

4/94 Le ministre des Affaires étrangères de l'Allemagne annonce l'intention de bannir les exportations de mines antipersonnel pour une période de trois ans.

4/94 L'Arms Project de HRW publie son plus récent rapport sur les mines, Landmines in Mozambique.

4/94 Le Council of Foreign Relations organise un séminaire d'une journée sur les mines. À ce séminaire sous le thème "Clearing the Fields: Solutions to the Landmine Crisis", le secrétaire général des Nations unies et M. Cyrus Vance, ancien secrétaire d'État des États-Unis, demandent l'interdiction des mines. Les actes seront publiés.

5/94 Le Comité directeur de la Campagne internationale des ONG contre les mines tient sa deuxième Conférence internationale sur les mines à Genève, le soutien logistique étant assuré par l'UNICEF. Plus de 110 représentants de 75 ONG y participent.